

58^{ème} GRAND PRIX DES LANDES-HOSSEGOR

Du 24 au 27 juillet 2008 - Golf d'Hossegor

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et les règles locales permanentes des épreuves fédérales du Vade-mecum Sportif 2008 édité par la FFGolf. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la ffgolf ou d'une fédération étrangère reconnue.

Tous les joueurs (ses) devront avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf qui, **pour les joueurs licenciés en France, devra avoir été enregistré par la ffgolf avant le 13/07 à minuit, faute de quoi l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 72 trous / 18 trous par jour / cut après 36 trous / classement sur l'addition des 4 tours. Le nombre de joueurs qualifiés pour jouer les 36 derniers trous sera de 90 (plus les ex æquo) pour les 2 séries et devrait représenter environ 60% du champ des joueurs et joueuses.

II-1- Séries :

- **1^{ère} série Messieurs** (catégorie 4 en 2007) : comprendra **117 joueurs maximum** qui seront retenus en priorité selon leur classement à l'ordre du mérite national puis, s'il reste des places pour ceux qui ne figurent pas dans l'ordre du mérite, par ordre croissant d'index qui sera de toute façon ≤ à **4,4**.

- **1^{ère} série Dames** (catégorie 4 en 2007) : comprendra **39 joueuses maximum** qui seront retenues en priorité selon leur classement à l'ordre du mérite national puis, s'il reste des places pour celles qui ne figurent pas dans l'ordre du mérite, par ordre croissant d'index qui sera de toute façon ≤ à **6,4**.

Note 1 : Si le nombre de places maximum pour les joueuses dames n'est pas atteint, les places restantes seront reportées pour les messieurs et inversement.

Note 2 : le comité d'organisation disposera de 20 wild-cards (incluses dans les 156 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Note 3 : **L'ordre du mérite pris en compte sera celui au 01/07 et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date du 13/07.** Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

II-2 - Départage

- **A l'issue des 2 tours qualificatifs**, en cas d'égalité pour la dernière place qualificative tous les joueurs et joueuses clôturant la qualification seront retenus.

- **A l'issue des 4 tours** en cas d'égalité pour la **première place** de chaque série, le départage se fera en **play-off mort subite**, joué immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Les conditions des play-offs seront affichées par le comité sur le tableau officiel.

- **Pour les 3 premières places** et dans le cas où le play-off ne pourrait se dérouler normalement pour la 1^{ère} place, le départage se fera sur le résultat du 4^{ème} tour et si l'égalité subsistait sur le résultat du 3^{ème}, puis du 2nd, puis du 1^{er} tour etc..

- **Dans tous les autres cas** le départage se fera sur le dernier tour et si l'égalité subsistait sur les 9, 6, 3, etc. derniers trous...

II-3 - Départs

Les départs se feront en principe des départs n° 1 et 10 et pour le 1^{er} tour dans l'ordre croissant des Index. Pour le 2^e tour l'ordre des départs se fera en permutant chaque moitié des départs 1 et 10, tout en y conservant le même ordre. Après le cut, pour les 2 derniers tours, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats. Voir le tableau officiel.

III – ENGAGEMENT

III-1 – Inscriptions :

- **Les engagements se feront depuis le site internet du Golf d'Hossegor (www.golfhossegor.com) sous la rubrique Grand Prix des Landes/Hossegor, l'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement qui se fera par chèque.** Date limite de réception des chèques le **14 juillet 2008**, au Golf d'Hossegor (333 Ave du golf – B.P. 95 – 40.150 - Hossegor). Aucun engagement par téléphone, fax ou email ne sera pris en considération.

- **Les inscriptions seront mises en réserve jusqu'à la clôture le 14/07 à minuit.** Dans le cas où le 14/07, les joueurs ne rentreraient pas dans le champ (voir § II-1), les droits d'inscriptions leur seront restitués.

- **Les inscriptions ne sont recevables** que dans la mesure où elles mentionnent **le nom, prénom, adresse, index et incluent les droits d'inscriptions.**

- **La journée d'entraînement** est prévue la veille du premier tour, soit le mercredi 23 juillet sur réservation au golf d'Hossegor.

III-2 - Droit d'Inscription :

- **110 €** pour les adultes
- **55 €** pour les juniors nés entre 1983 et 1989 (25 ans et moins).
- **15 €** pour les jeunes nés en 1990 (18 ans) et après.

IV – ENREGISTREMENT DES JOUEURS

Tous les joueurs(ses) inscrits devront se faire enregistrer avant le 1er tour par téléphone, fax, e-mail ou en se présentant au **bureau du tournoi à partir du lundi matin 21/07 et jusqu'au mardi 22/07 18h00.**

Tout joueur inscrit qui ne se sera pas enregistré dans ces délais, **sera considéré comme ne participant pas à l'épreuve et ne pourra pas prendre le départ. Il sera alors remplacé par le premier joueur disponible en liste d'attente.**

V - REGLEMENT GENERAL

Voir le "Règlements des Compétitions et Règles Locales " du Vadémécum Sportif 2008 de la FFGolf.

IV-1 – Tenue

Les joueurs se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette. A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs ou les shorts sont interdits.

Attention : le port des chaussures à clous est interdit pour les cadets, et pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.

IV-2 – Tableau Officiel

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**

IV-3 – Recording et Enregistrement des Scores

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- **Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou.** Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle de Golf 6-6.b.

- **Les joueurs sont invités à attendre que leur carte ait été vérifiée.** La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6-6.c, lorsque le joueur quittera la pièce du recording.

IV-8 - Contrôle anti-dopage

Chaque participant inscrit peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

Voir page 30 du Vade-mecum Sportif 2007 de la FFGolf le § 1-3 sur l'Annulation automatique des résultats suite à une condamnation pour dopage.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur ou supérieur de jours ou de participants à ceux prévus par le règlement. Sa composition sera affichée au tableau officiel.

VII - PROCLAMATION DES RESULTATS ET REMISE DES PRIX

La proclamation et la remise des prix auront lieu le dimanche 27 juillet, 30 minutes après l'arrivée du dernier joueur et sera suivie d'un cocktail. Il y aura 3 prix brut dans les séries messieurs et dames.
